

# Psychologue - Vacataire

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉPARTEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME

<u>Référence métier</u> : Psychologue	
<u>Date de prise de fonction souhaitée</u> :	
<u>Direction concernée</u> : Direction de la Solidarité Départementale	<u>Lieu d'affectation</u> :
<u>Positionnement dans le service</u> : Responsable hiérarchique direct : le responsable de CSD Responsable technique : le médecin chef PMI	CSD de Fismes 15 faubourg de Soissons 51170 FISMES
<u>Missions du Service et/ou Rôle de l'agent</u> :  ▶ Le <b>cadre</b> : l'action du psychologue s'inscrit dans le cadre de missions de prévention et de protection des enfants et des familles qui relèvent du Conseil Général. Le psychologue intervient au niveau de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile et du secteur social, au sein des équipes pluridisciplinaires.  ▶ Les <b>fonctions</b> : <u>Aide sociale à l'enfance</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- évaluation des demandes d'agrément des assistantes familiales, renouvellement, extension. Elaboration des rapports avec avis technique donné.</li><li>- accompagnement et soutien des familles d'accueil, entretiens individuels avec la famille accueillante et l'enfant, aide à la relation avec la famille naturelle. Entretiens cliniques avec l'assistant familial et le référent ASE, suivi du placement de l'enfant en famille d'accueil.</li><li>- Entretiens cliniques ponctuels ou réguliers avec l'enfant placé. Evaluation de sa souffrance, verbalisation du ressenti, évaluation des troubles du comportement, orientation vers les relais thérapeutiques.</li><li>- Entretiens cliniques avec les parents de l'enfant confié, évaluation de la problématique, travail du lien enfant/famille, écoute de la souffrance du parent, préparation au retour de l'enfant.</li><li>- Groupes de parole avec les assistants familiaux, réunions thématiques.</li></ul> <u>Protection Maternelle et Infantile</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- évaluation des demandes d'agrément des assistantes maternelles, orientées par les travailleurs sociaux réalisant la procédure, lorsqu'un doute subsiste uniquement.</li><li>- entretiens individuels et/ou familiaux lors de difficultés repérées par les médecins et infirmières-puéricultrices. Orientation vers les relais thématiques.</li><li>- participation aux échéanciers PMI</li></ul> <u>Service Social</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- travail d'écoute, entretiens et soutien psychologique en lien avec le travailleur social de personnes rencontrant des problématiques psychologiques diverses et variées, évaluation de la problématique et orientation vers des structures adaptées.</li></ul> <u>Travail institutionnel</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>- participation aux réunions et groupes de travail sur les situations ASE et/ou PMI</li><li>- aide et soutien au référent ASE</li><li>- participation à la mise en œuvre et au suivi du projet individualisé de l'enfant</li><li>-</li></ul>	
<b>CADRE D'EMPLOIS / STATUT</b>	
Vacataire	
<b>DESCRIPTIF DU POSTE</b>	
<u>Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires)</u> : 16 h/semaine dont obligatoirement le mercredi, les autres horaires à fixer avec le responsable de CSD en fonction des besoins du service <u>Divers</u> : Permis B	

☛ Curriculum vitaë et lettre de motivation à adresser au :

**Conseil Général de la Marne**  
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques  
Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs  
2 bis rue de Jessaint  
**51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex**

ou

[recrutement@cg51.fr](mailto:recrutement@cg51.fr)

☛ Si vous êtes titulaire de la Fonction Publique,  
veuillez nous adresser votre dernier arrêté de situation.

☛ Retrouvez toutes nos offres sur : [www.cg51.fr](http://www.cg51.fr)

